

**Délibération n° 2017-017 en date du 1^{er} Février 2017
portant présentation du schéma organisationnel
de la Communauté de Communes**

L'an Deux Mille Dix Sept, le premier février à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances-Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la maison de la culture de Chénérailles, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil : 26/01/2014

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 52	Votants : 57	POUR : 57
Pouvoir : 5	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 4	Exprimés : 57	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S., SIMON, DESCLOUX, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, BRUNET A., TARRET, ECHEVARNE, RIBIERE, POULAIN, VERDIER, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, MONTEIL, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, JARY, PLAS, PEYRAUD, PUYBOUBE, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIEILLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M., SEBENNE, BARRAUD, FERNANDEZ, MORELE, SAUVANET, CHAUMETON, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. PEROCHE MH. à SIMON F., SCHMIDT D. à JARY J., GENDRAUD MA. à VENTENAT MF., WELZER JP., à MATHIEU MC., D'HULSTER E. à ROULLAND R.

Excusés : MM. ROBIN, LONGCHAMBON, AGABRIEL, GIRAUD-LAJOIE

Secrétaire de séance : MME Marie-Thérèse POULAIN

Monsieur le Président soumet à l'assemblée délibérante le projet de schéma organisationnel de la Communauté de Communes issue de la fusion des communautés de communes de Chénérailles, Auzances-Bellegarde et Haut Pays Marchois qui se présente comme suit :

- 1 Directrice Générale des Services
- 1 Directrice Générale Adjointe
- 1 Directeur Technique
- 5 pôles :
 - Ressources et Moyens
 - Enfance Jeunesse
 - Population et Qualité de vie
 - Technique Environnement et Développement Durable
 - Stratégie et Développement Territorial

Et 2 Services transversaux : Ressources Humaines et contrôle de gestion.

Monsieur le Président explique qu'il y a lieu de soumettre le schéma organisationnel au Comité Technique du Centre de Gestion de la Creuse pour avis afin de pouvoir délibérer définitivement sur ce schéma.

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170210-2017-017-AI
Date de télétransmission : 10/02/2017
Date de réception préfecture : 10/02/2017

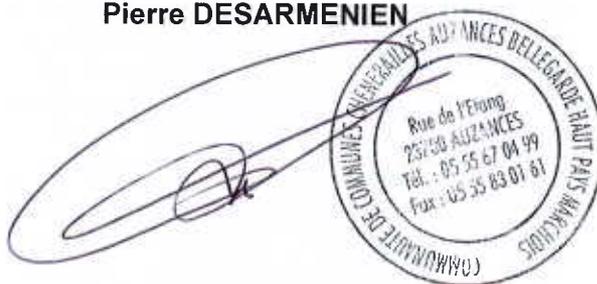
Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après avoir délibéré décide, à l'unanimité,

- De soumettre le schéma organisationnel ci-annexé au Comité Technique du Centre de Gestion de la Creuse pour avis ;

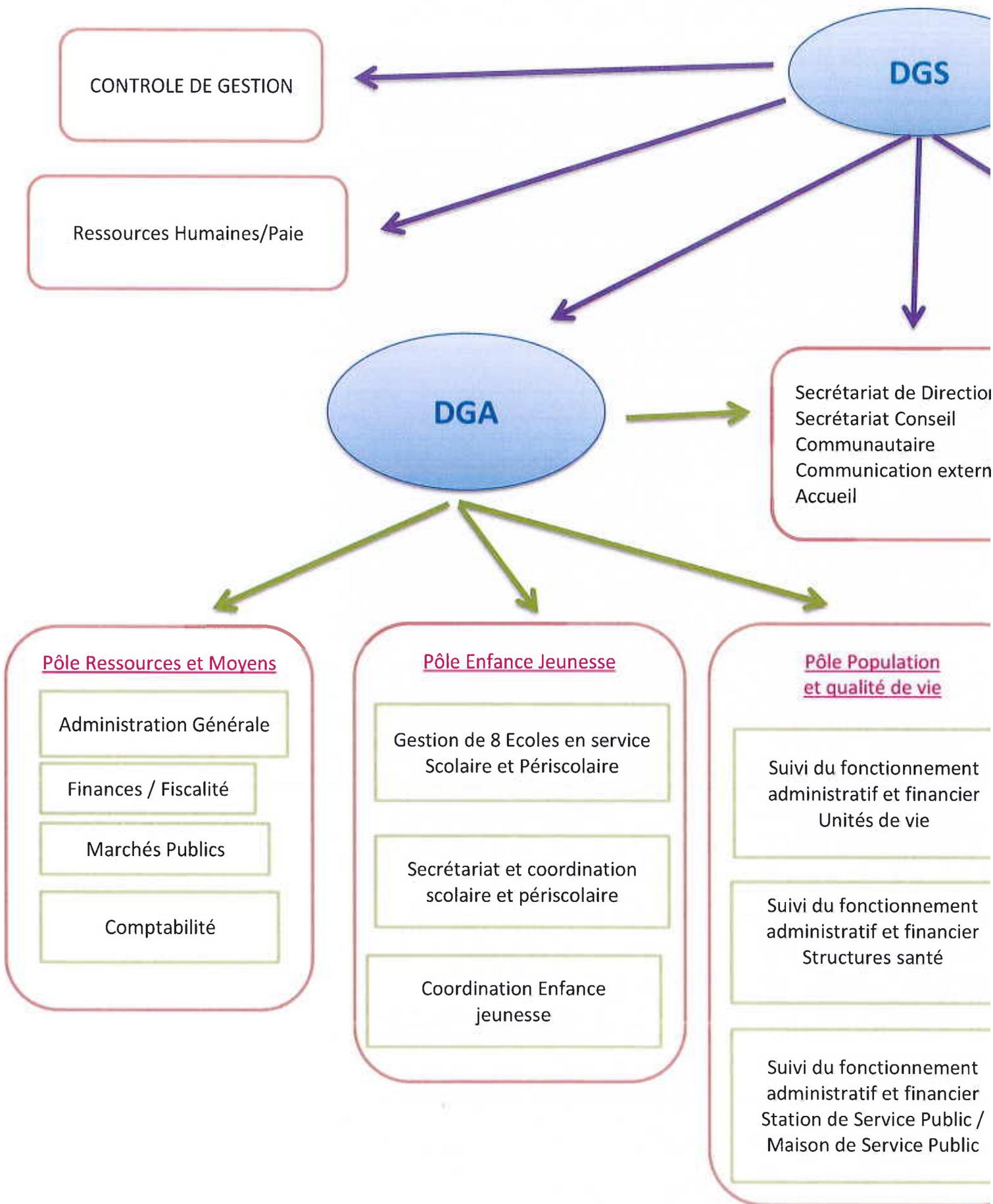
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 10 février 2017
Pour copie conforme, le 10 février 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN



PROPOSITION DE SCHE
Annexée à la Délibération n°



Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170210-2017-017-AI
Date de télétransmission : 10/02/2017
Date de réception préfecture : 10/02/2017